

Le 28 février 2013 – L'Association Française des Travel Managers (AFTM) a été reçue par le Centre de Crise du Ministère des Affaires Etrangères afin d'établir les bases d'une coopération axée sur la sécurité des déplacements professionnels.

Le 28 février dernier, **une délégation de l'AFTM** composée de Michel Dieleman, Président, de Corinne Gaborieau, Responsable de la Commission Sûreté / Sécurité de l'association et de Thibault Barat, Délégué Général, a été reçue par Cécile Longé, Directrice-adjointe du Centre de Crise du Ministère des Affaires Etrangères **afin d'intégrer les Travel Managers à la réflexion gouvernementale sur la sécurité des voyageurs d'affaires.**

L'AFTM est la première association en France à représenter les Travel Managers/Responsable des déplacements professionnels et les Acheteurs Voyage d'Affaires. Présidée par Michel Dieleman, Travel Manager/ Directeur de l'activité déplacements professionnels du groupe Orange Monde, portée par des grands noms du domaine et accompagnée par des partenaires de référence, l'AFTM a, comme mission principale, de donner ses lettres de noblesse à un métier complexe qui allie à la fois l'univers des Achats, des Technologies de l'Information, des Ressources Humaines et de la compétence en matière d'organisation des déplacements professionnels. L'AFTM s'implique également dans la formation, l'échange de savoir et l'accueil de ceux qui, demain, seront les responsables des déplacements professionnels au sein d'entreprises ou d'organisations françaises, européennes ou internationales.

Par le positionnement stratégique du Travel Manager au sein de l'entreprise, **la sécurité des voyageurs d'affaires à l'international est au cœur des préoccupations majeures de l'association.** Outre la **publication prochaine d'un guide** pratique à destination des entreprises françaises travaillant à l'international réalisé par sa Commission Sûreté / Sécurité en collaboration avec la Commission Sûreté Internationale du Cindex/CDSE, l'AFTM anime des conférences et tables rondes sur la sécurité des déplacements professionnels, dont la prochaine aura lieu au salon Market Place le 4 avril prochain sur le thème : « Sécurité des voyageurs d'affaires : quid des PME ? ».

Le Ministère des Affaires Etrangères, interlocuteur privilégié des entreprises françaises apporte à travers le Centre de crise un appui précieux dans plusieurs domaines : la consolidation des informations dans les pays en situation de crise ; l'aide en matière d'anticipation des actions ;

Cette réunion de travail a permis de jeter les bases d'une coopération sur le long terme visant à améliorer la circulation des informations en matière de sécurité à destination des entreprises de toute taille et à **intégrer avec efficacité le paramètre sécurité dans les politiques de déplacement des entreprises.**

Au-delà de l'apport du Centre de Crise dans le cadre du guide pratique sur la sécurité que prépare l'AFTM, il a été notamment décidé que les deux structures organiseraient conjointement une série de rencontres visant à renforcer l'information des Travel Managers en matière de sécurité des déplacements professionnels.

L'AFTM et le CDC souhaitent avancer rapidement sur ces différents chantiers et se sont donné rendez-vous très prochainement pour valider cette coopération.

Contact presse :

Thibault Barat, Délégué Général de l'AFTM – tb@aftm.fr

Coralie Malbet – Chargée de communication - cm@aftm.fr

Association Française des Travel Managers – Association loi 1901

121, rue d'Aguesseau

92100 Boulogne-Billancourt – Tel : 01 55 60 18 29 / 18 38

www.aftm.fr – www.aftm-formation.fr – www.calendrier-va.fr